

# **DISCOURS DU TRÔNE 2003**



*Prononcé lors de la séance d'ouverture de la*

**Quatrième Session de la  
Vingt-quatrième Législature de la  
*Province de la Saskatchewan***

**Mardi, 18 mars 2003**

*L'honorable Lynda Haverstock  
Lieutenant-gouverneure de la Saskatchewan*

**UNE VISION. UN PLAN.  
UN AVENIR SANS LIMITES.**

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
CITOYENS ET CITOYENNES DE LA SASKATCHEWAN:**

J'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la 4<sup>e</sup> session de la 24<sup>e</sup> Législature de la Province de la Saskatchewan.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de deux députés de la présente Assemblée législative depuis la convocation de la dernière session parlementaire le 14 mars 2002. Je tiens à souligner la contribution de l'ancien député de Battleford-Cutknife, M. Rudi Peters, et celle de l'ancien-député de Carrot River Valley, M. Carl Kwiatkowski. Je désire aussi souligner la disparition, en décembre dernier, de l'un des plus éminents citoyens de notre province, l'ancien Gouverneur général Ramon Hnatyshyn.

À l'aube de cette nouvelle session parlementaire, nous entendons proposer des modifications aux rôles et aux responsabilités des comités permanents au sein de notre Assemblée. Ces modifications ont été recommandées à l'unanimité par le Comité spécial sur les règlements et procédures. Elles serviront à renforcer le rôle des députés et à faciliter la participation plus active de la population au processus législatif. Elles feront en sorte que les travaux de l'Assemblée respecteront plus étroitement les principes de transparence, de responsabilité et de sensibilité aux vœux des citoyens et des citoyennes.

Dans deux ans, la Saskatchewan célébrera son centenaire.

Il faut toutefois se rappeler que plusieurs villes existaient déjà avant la formation de notre province. En effet, dans plus d'une vingtaine d'entre elles, un gouvernement local avait été dûment constitué, alors que la Saskatchewan faisait encore partie des Territoires du Nord-Ouest. Plusieurs de ces villes, grandes et petites, célébreront leur centenaire au cours de cette année.

C'est avec un très grand plaisir que nous prendrons part aux célébrations prévues dans les villes marquant cette année leur centenaire.

C'est aussi avec un très vif plaisir que nous accueillerons cette année le comte et la comtesse de Wessex. Leurs Altesses royales prendront part aux célébrations du centenaire de Regina, de Moose Jaw et de Lloydminster. Elles effectueront en outre une visite à Prince Albert pour le dévoilement officiel du « Mur de la reconnaissance » installé dans le tout nouveau Centre des arts visuels et du spectacle. À Regina, elles prendront part à l'inauguration officielle du magnifique *Saskatchewan Indian Federated College* (Collège fédéré indien de la Saskatchewan) érigé sur le campus de l'Université de Regina.

## **UN PLAN AXÉ SUR L'AVENIR**

De multiples aspects de notre passé sont dignes d'être fièrement célébrés. Mais nous avons tout lieu aussi de célébrer notre avenir collectif qui s'annonce encore plus prometteur.

C'est avec plaisir que je souligne la présence, dans la tribune du public, de plusieurs groupes qui représentent les forces vives de notre province.

La troupe *Dakota Cree Drummers and Singers* est un ensemble de tambours appartenant à la Première nation Piapot.

La chorale *Swift Current Comp Chamber Singers*, composée d'élèves de l'École polyvalente de Swift Current sous la direction de Marcia McLean, est lauréate de plusieurs prix.

Dans cette même tribune, nous accueillons plusieurs membres de l'« Équipe Saskatchewan » qui nous a si bien représentés lors des récents Jeux d'hiver du Canada au Nouveau-Brunswick. Plus de 300 athlètes, entraîneurs et officiels de la Saskatchewan étaient présents et notre équipe a remporté 38 médailles, ce qui représente le double du nombre de médailles remportées lors des derniers Jeux d'hiver il y a quatre ans.

Je tiens aussi à mentionner deux autres équipes d'athlètes saskatchewanais: l'Équipe nationale junior de curling féminin de 2003, dirigée par Marliese Miller, ainsi que l'Équipe nationale junior de curling masculin, sous la direction de Steve Layton, toutes les deux de Saskatoon. Ces deux équipes sont aujourd'hui en route vers la Suisse où elles représenteront le Canada aux Championnats mondiaux junior de curling. Nous leur offrons nos meilleurs vœux de succès.

Tous ces jeunes hommes et ces jeunes femmes représentent véritablement l'avenir de la Saskatchewan.

Et c'est à assurer cet avenir que le plan d'action du gouvernement se consacre tout entier.

L'essence même du programme de notre gouvernement se résume en trois volets:

Une vision. Un plan d'action. Un avenir sans limites.

## **UNE VISION**

La vision de notre gouvernement est claire: c'est celle d'une province où s'ouvrent de belles perspectives et qui offre un avenir sans limites à ceux et celles qui nourrissent de grands espoirs, qui savent planifier et qui sont déterminés à travailler avec ardeur.

C'est la vision d'une croissance économique dont personne n'est exclu.

C'est la vision d'une province où chaque enfant, quel qu'il soit, peut grandir en santé, s'épanouir dans une communauté sûre, recevoir une éducation et une formation d'excellente qualité, puis

sentir qu'il peut à son tour se bâtir une carrière et fonder une famille sans avoir à quitter sa province natale.

C'est la vision d'une province « verte », où des innovations audacieuses dans les domaines de l'énergie renouvelable, des technologies environnementales et de la conservation de l'énergie soutiennent une croissance économique respectueuse de l'environnement naturel.

Et cette vision est en voie de concrétisation grâce à une planification globale dans plusieurs secteurs clés d'activité.

## **LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

Notre vision de l'avenir repose sur l'expansion immédiate de notre économie.

Or, l'économie de la Saskatchewan est solide et elle se caractérise par l'expansion et la diversification.

Le plan d'action économique de notre gouvernement produit les résultats visés.

Le niveau de l'emploi en Saskatchewan a augmenté pendant les dix derniers mois et, au cours de six de ces dix mois, il a atteint de nouveaux sommets.

Les ventes au détail et les constitutions en société commerciale ont toutes deux enregistré une augmentation de plus de sept pour cent au cours du dernier exercice financier. Les ventes de potasse, la valeur des biens manufacturés, la valeur des permis de construction résidentielle ainsi que les gains hebdomadaires moyens sont tous à la hausse.

De plus, l'accroissement des dépenses en biens d'équipement dans notre province se poursuit.

Néanmoins, nous sommes tous conscients du fait que la sécheresse a frappé une grande partie de la Saskatchewan au cours des deux dernières années.

Il est clair, aussi, que les programmes d'assurance-récolte ont été essentiels à la survie de bon nombre d'agriculteurs. L'enveloppe des indemnités versées pour les baisses de rendement dépassera le milliard de dollars pour la saison 2002. Or, ce niveau sans précédent d'indemnisation a fait fondre les réserves accumulées au cours des années précédentes et a nécessité l'injection de crédits supplémentaires afin de soutenir nos communautés rurales.

Nous avons malgré cela toutes les raisons de croire que l'avenir de l'économie rurale s'annonce prometteur. Et cette conviction se traduit dans la *Rural Development Strategy (Stratégie sur le développement rural)* adoptée l'an passé à la suite des recommandations de l'*Action Committee on the Rural Economy – ACRE (Comité d'action sur l'économie rurale)*. Le mandat du comité a d'ailleurs été élargi afin qu'il puisse surveiller la mise en œuvre de cette stratégie et recommander des initiatives supplémentaires qu'il serait utile de lancer au cours des deux prochaines années.

Dans le cadre de cette stratégie, la diversification de l'économie rurale constitue un élément clé de la croissance économique de l'ensemble de la Saskatchewan. Or, les résultats sont déjà visibles dans toutes les régions de la province.

Par exemple, à l'heure actuelle, 126 usines établies ici en Saskatchewan s'occupent du conditionnement et de la transformation de la production agricole locale. Elles procurent une valeur ajoutée aux denrées agricoles que nous exportons et elles procurent du même coup de l'emploi à plus de 1200 travailleurs et travailleuses.

Par ailleurs, les gains cumulatifs de 1200 travailleurs de l'industrie porcine se sont chiffrés à 34 millions de dollars. Durant les cinq dernières années, cette industrie a d'ailleurs doublé de valeur dans notre province.

Depuis 1997, des investissements de 433 millions ont été consentis pour la construction d'équipements liés à l'expansion de l'industrie du bétail.

Notre province est devenue l'un des plus grands producteurs et exportateurs de lentilles, de pois secs et de canola à l'échelle mondiale.

La valeur de la production et de la transformation de denrées biologiques augmente au rythme de 20 pour cent par année et, aujourd'hui, la Saskatchewan compte environ 1000 entreprises certifiées biologiques.

Environ le quart des troupeaux de vaches de boucherie sont élevés en Saskatchewan. Cette année, notre gouvernement rendra publique une stratégie décennale de soutien à la production du bétail.

Enfin, notre province est à la veille de devenir le plus grand producteur d'éthanol du pays. La production d'éthanol contribuera à diversifier notre économie rurale et à assainir l'environnement, en plus de produire des dérivés capables de soutenir l'expansion du secteur des parcs d'engraissement.

Notre gouvernement n'a pas ménagé ses efforts en vue de convaincre Ottawa qu'il importait de mettre au point une politique nationale sur l'agriculture plus réaliste – une politique permettant de faire contrepoids aux régimes internationaux de subventions et de mettre en place des programmes appropriés de gestion des risques.

Bien que les dispositions proposées par le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) soient insuffisantes pour couvrir le préjudice commercial à long terme que nous escomptons, l'adhésion de notre province au CSA offrira à tout le moins à nos agriculteurs l'accès à une plus large part de l'enveloppe budgétaire consacrée par Ottawa aux programmes de protection du revenu.

Le CSA servira aussi à faire du Canada un chef de file mondial en matière de mise en marché d'aliments sains et de haute qualité. Notre province entend contribuer activement à l'établissement de normes nationales sur la durabilité écologique et sur la salubrité des aliments,

et elle s'engage à les respecter. Nous collaborerons également aux initiatives nationales visant à encourager l'innovation – car c'est en fin de compte en privilégiant l'innovation que nous assurerons le succès de l'industrie agricole dans notre province.

L'adhésion de la Saskatchewan au Cadre stratégique pour l'agriculture nécessitera l'introduction de modifications à *The Crop Insurance Act (Loi sur l'assurance récolte)* et *The Agricultural Safety Net Act (Loi sur le filet de sûreté agricole)*.

Le programme législatif du gouvernement comporte aussi des modifications à *The Farm Stability Act (Loi sur la stabilité agricole)* et à *The Agricultural Implements Act (Loi sur la machinerie agricole)*.

Mais la croissance économique de notre province ne dépend pas uniquement des importantes richesses de nos terres agricoles: elle s'appuie aussi sur nos grandes ressources naturelles et humaines.

Le plus important secteur d'activité économique dans la province, prenant en compte la valeur totale de la production, est maintenant le secteur énergétique.

Le gouvernement a relancé la prospection et l'exploitation pétrolière et gazière en réduisant les redevances et les taxes sur les nouveaux puits. La réaction immédiate du secteur industriel est évidente à la lecture des premiers rapports de l'année en cours. En effet, jusqu'à la fin du mois de février, les forages avaient augmenté de 68 pour cent par rapport à la même période l'année précédente.

On prévoit que ces modifications engendreront des investissements supplémentaires évalués à plus de quatre milliards de dollars durant la prochaine décennie – ce qui signifie la création potentielle de nouveaux emplois équivalant à 40 000 années-personnes.

Tenant compte de la réduction des redevances et de l'augmentation de la production, on estime que l'industrie pétrolière et gazière versera une somme supplémentaire de 650 millions à la trésorerie provinciale au cours des dix prochaines années.

Par ailleurs, la prospection et l'exploitation minière fournit déjà de l'emploi à environ 17 000 citoyens et citoyennes de la Saskatchewan.

Notre province possède d'importantes réserves de charbon et elle est le plus grand producteur mondial de potasse et d'uranium. De plus, son sous-sol présente un potentiel appréciable d'or, de métaux de base et de diamants.

L'an passé, dans le cadre du plan d'action de notre gouvernement, nous avons mis en place une série d'initiatives en vue de stimuler la prospection et l'exploitation minières, tout particulièrement dans le Nord de la province. Ces mesures incitatives comprenaient des aides financières à l'exploration, des changements aux régimes de redevances et de taxes, ainsi que l'ajout de données géophysiques - chacune de ces mesures contribuant à la croissance des activités par les prospecteurs et les compagnies d'exploration minière.

Grâce au plan-cadre sur les forêts adopté par notre gouvernement, le secteur forestier a attiré des investissements se chiffrant à près d'un milliard de dollars depuis 1998.

Durant la présente session, le gouvernement entend proposer des plans en vue d'améliorer les inventaires forestiers. Ces inventaires serviront, à court terme, à accroître les investissements et, à plus long terme, à faciliter la gestion durable de nos forêts. Ce programme, d'une durée de quatre ans, sera entrepris en collaboration avec les communautés nordiques et le nouveau *Forestry Development Centre* (Centre de développement de la forêt) établi à Prince Albert.

Les petites et moyennes entreprises contribuent pour une part importante à l'expansion économique de la Saskatchewan. Elles offrent des biens et des services, elles favorisent la croissance du tourisme, elles transforment nos matières premières en produits à valeur ajoutée, elles tirent profit des nouvelles technologies et elles permettent l'expression de nos différentes cultures. Ces PME sont parfois entrepreneurs, parfois sous-traitants; en tout, elles emploient des milliers de citoyens et citoyennes de la Saskatchewan.

Les entreprises saskatchewanaises fournissent chaque année pour plus d'un milliard de dollars en biens et services aux organismes gouvernementaux provinciaux et aux sociétés d'État. Notre gouvernement entend mettre en œuvre un nouveau *Action Plan on Procurement* (Plan d'action sur les approvisionnements) dans le but d'aider ces entreprises à fournir une proportion encore plus élevée des biens et services requis par le secteur public.

Par ailleurs, le gouvernement a récemment modifié les règlements sur les Sociétés agréées à capital de risque de travailleurs, dans le but d'assouplir les paramètres de placement. Les sociétés privées d'investissements constituent une source de plus en plus importante de capitaux pour les PME de la Saskatchewan.

Dans son plan économique, notre gouvernement s'est donné comme objectif d'accroître la participation active des groupes métis et des Premières nations à notre économie en pleine croissance.

Par exemple, dans le Nord de la Saskatchewan, le *Northern Development Fund* (Fonds de développement du Nord), la participation des collectivités autochtones au développement de l'industrie forestière ainsi que la récente signature, avec le gouvernement central, de l'Accord sur le développement du Nord de la Saskatchewan, constituent trois des initiatives destinées à atteindre cet objectif.

La mise à contribution des profits des jeux de hasard sert à atteindre les objectifs d'expansion économique poursuivis par le *Métis Development Fund* (Fonds de développement pour les Métis) et par le *First Nations Fund* (Fonds des Premières nations). Durant la présente session, des propositions législatives seront présentées afin de convertir le Fonds des Premières nations en un nouveau *First Nations Trust* (Fonds de fiducie des Premières nations), sur lequel les Premières nations exerceront un contrôle plus direct et à propos duquel les obligations de transparence seront plus clairement définies.

Jusqu'à présent, 40 agences et entreprises de la Saskatchewan se sont associées au *Aboriginal Employment Development Program* (Programme de développement des emplois autochtones). Dans le cadre de ce programme, plus de 1500 personnes d'origine métisse ou autochtone ont réussi à trouver un emploi.

Le gouvernement provincial collabore toujours activement avec les Premières nations et le gouvernement central en vue de remplir ses obligations en vertu de la Loi sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan. C'est ainsi que depuis 1992, le gouvernement a facilité le transfert de plus de 470 000 acres aux Premières nations de la Saskatchewan. Et c'est sur ce territoire que ces nations entendent bâtir, à long terme, leur avenir économique.

Le tourisme est l'une des industries qui connaît l'essor le plus rapide en Saskatchewan. En prenant appui sur les attraits naturels de la province ainsi que sur son passé, ses cultures et l'hospitalité naturelle de sa population, le plan du gouvernement visant à accroître les revenus du tourisme de 25 pour cent pour atteindre 1,5 milliards avant 2005, est en bonne voie de réalisation.

Notre gouvernement est d'avis que l'un des rôles clés que doit jouer le gouvernement en vue de faciliter l'expansion économique de la province consiste à investir dans les infrastructures publiques.

Le gigantesque programme d'amélioration du réseau routier se poursuit, en vertu d'un engagement financier à la hauteur de 900 millions de dollars sur trois ans. En consultation avec les *Area Transportation Planning Councils* (Conseils régionaux de planification des transports), des plans ont déjà été tracés afin de procéder à la réfection ou au pavage de 750 km de chemins publics durant l'année en cours. Le devancement des travaux d'élargissement à quatre voies des routes 1 et 16 fait partie intégrante de ces plans.

L'amélioration des infrastructures couvrira plusieurs secteurs. Dans le cadre du budget provincial de 2003-2004, notre gouvernement annoncera le lancement d'un programme pluriannuel d'immobilisations intitulé *Building for the Future* (Bâtir pour l'avenir).

Le plan du gouvernement en vue de « bâtir pour l'avenir » comprend le déblocage de nouveaux fonds pour les services d'aqueduc et d'égout, ainsi qu'un engagement financier en vue de la construction d'installations municipales. Ce plan s'appuie sur le Programme d'infrastructures Canada-Saskatchewan, sur le *Northern Water and Sewer Program* (Programme d'aqueduc et d'égout dans les zones nordiques) et sur le *Centenary Fund* (Fonds provincial du Centenaire). Au cours des deux dernières années, ces programmes ont ensemble permis d'affecter directement plus de 38 millions à l'amélioration des services d'aqueduc et d'égout dans 145 communautés de la province.

La Saskatchewan est un chef de file mondial dans l'installation d'infrastructures de télécommunications en zone rurale, en milieu urbain ainsi que dans les régions du Nord.

En 2003, notre gouvernement, par l'intermédiaire de SaskTel, achèvera de convertir l'ensemble du réseau téléphonique cellulaire en un réseau numérique, qui sera alors accessible à 94 pour cent de la population.

À la fin de l'année en cours, le réseau Internet haute vitesse s'étendra à 366 communautés regroupant 74 pour cent de la population. Au terme de la deuxième phase d'extension de ce réseau au cours des cinq prochaines années, au moins 95 pour cent de la population aura accès à ce service.

En 2003, les sociétés d'État de la Saskatchewan investiront 650 millions de dollars pour la mise à niveau et l'extension des infrastructures de services publics. De tels investissements permettront l'expansion de plusieurs industries et contribueront à améliorer la qualité des services dans les communautés. Ces investissements procurent aussi des emplois et ouvrent des perspectives commerciales pour les citoyens et les entreprises de la Saskatchewan.

Depuis 1905, les gouvernements provinciaux ont reconnu la valeur des entreprises d'intérêt public qui contribuent à la création d'une économie mixte avec le secteur privé et les coopératives.

Au cours des huit dernières années, les sociétés d'État de la Saskatchewan ont remis la somme de 1,6 milliards en dividendes et en remboursements de capitaux aux citoyens de la province – les véritables actionnaires de ces sociétés.

Notre gouvernement continue de souscrire au principe de sociétés d'État fortes, sensibles aux besoins qu'elles doivent combler et capables d'évoluer au rythme du changement.

Mais en même temps, notre province occupe une position de plus en plus concurrentielle lorsqu'il s'agit d'attirer des investissements du secteur privé afin de financer son développement économique:

- Elle peut compter sur d'excellentes infrastructures de télécommunications, d'énergie et de transports.
- Elle n'impose aucun impôt sur la masse salariale et n'exige le versement d'aucune prime sur les soins de santé.
- Elle a réduit les taxes d'affaires.
- Les frais d'exploitation ainsi que le coût de la vie sont les plus bas de tout l'Ouest canadien.
- Elle possède une main d'œuvre stable qui possède une excellente formation.

Le plan tracé par notre gouvernement en vue de stimuler l'expansion et la diversification des activités économiques vise à mieux sensibiliser les investisseurs aux nombreuses possibilités de développement commercial et industriel qui s'offrent à eux en Saskatchewan.

La campagne *Wide Open Future (Un avenir sans limites)*, conçue pour amener de nouveaux investissements en Saskatchewan, attire l'attention des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Deux nouvelles initiatives seront bientôt lancées dans le cadre de cette campagne.

Des fonds supplémentaires seront engagés dans le but d'attirer des immigrants dans notre province – et contribuer par le fait même à sa croissance économique. Cet automne, le premier ministre prendra la tête d'une équipe de gens d'affaires, de représentants du secteur communautaire et de dirigeants gouvernementaux, et visitera plusieurs villes clés des autres régions du Canada dans le but de faire connaître les atouts de notre province.

Cette tournée du *Team Saskatchewan (Équipe Saskatchewan)* servira à mieux faire connaître notre économie en pleine expansion, ses attraits touristiques, les célébrations prévues pour notre centenaire ainsi que les nombreuses possibilités d'investissements. *L'Équipe Saskatchewan* aura pour mission de montrer que notre avenir est véritablement sans limites.

Le but ultime de notre gouvernement est de mettre en place les fondements d'une économie qui doit permettre à la Saskatchewan de devenir une province « nantie » au sein de la Confédération canadienne.

## **PORTES OUVERTES SUR L'AVENIR: L'ÉDUCATION ET LA FORMATION**

La vision de notre gouvernement est claire et le plan qu'elle inspire l'est tout autant. Il comprend d'importants investissements dans les domaines de l'éducation et de la formation.

Les années de formation de chaque enfant sont d'une importance cruciale afin qu'il puisse atteindre son plein potentiel à l'âge adulte.

Pour un grand nombre de familles, les services de garde d'enfants sont un élément important de leur quotidien. Des programmes provinciaux soutiennent financièrement près de 8000 enfants qui fréquentent 450 garderies agréées. En plus, des prestations directes pour la garde d'enfants sont versées à 2700 familles de la province.

Notre gouvernement se réjouit du fait que le gouvernement fédéral a indiqué sa volonté d'accorder un appui financier aux initiatives nationales sur la garde des enfants. La Saskatchewan a d'ailleurs entamé des consultations à ce sujet avec Ottawa.

Dans l'intervalle, l'Assemblée législative examinera diverses propositions en vue d'augmenter le niveau de soutien pour les services de garde ainsi que le nombre de places dans les garderies agréées dès cette année.

Le gouvernement provincial appuie aussi le cheminement scolaire de nos enfants, grâce à divers programmes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Une aide financière supplémentaire est accordée dans le cas d'élèves à risques et de jeunes ayant des besoins spéciaux.

Par ailleurs, nous continuons d'augmenter régulièrement les fonds affectés aux écoles communautaires, à l'élaboration du modèle *School PLUS* (École Plus), à la réalisation du programme *Kids First (Les enfants d'abord)* et à la mise en place de programmes de pré-maternelle.

Il est prévu que durant l'année en cours, 120 autres enfants à risques pourront bénéficier de l'appui au développement de la petite enfance offert par le programme *Kids First (Les enfants d'abord)*. Et les services de prématernelle seront élargis pour inclure, en tout, 100 programmes dans 42 municipalités différentes.

C'est avec beaucoup de fierté que je constate que les sommes investies par notre gouvernement, par élève de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ont augmenté de 42 pour cent au cours des cinq dernières années.

Et les résultats parlent d'eux-mêmes: le taux de décrochage scolaire est plus bas en Saskatchewan que partout ailleurs au pays; de plus, le taux de fréquentation universitaire à temps plein est plus élevé en Saskatchewan que dans les autres provinces de l'Ouest.

L'expansion économique que connaît aujourd'hui la Saskatchewan ainsi que le grand nombre de *baby boomers* se préparant à prendre leur retraite signifie qu'au cours des quinze prochaines années, nous aurons besoin d'un nombre de plus en plus grand de travailleurs qualifiés - d'où l'importance sans cesse croissante de l'éducation et de la formation professionnelle postsecondaires.

Le nombre de Saskatchewanais et de Saskatchewanaises inscrits à des programmes d'éducation et de formation professionnelle postsecondaires est impressionnant.

Plus de 30 000 étudiants poursuivent des études universitaires à temps plein ou à temps partiel. Et plus de 40 000 étudiants sont inscrits aux divers programmes du *Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology – SIAST (Institut des sciences appliquées et de technologie de la Saskatchewan)*. Enfin, les cours offerts par les collèges communautaires régionaux attirent plus de 30 000 personnes.

Les programmes d'apprentissage, y compris l'apprentissage en milieu de travail, ainsi que les établissements privés de formation technique et professionnelle permettent aussi d'obtenir une formation postsecondaire en Saskatchewan.

Une récente initiative novatrice dans le domaine de l'éducation est *Campus Saskatchewan*. Ce partenariat établi entre les établissements postsecondaires publics de la province donne, par exemple, accès à plus de 150 cours par Internet aux étudiants adultes.

Notre gouvernement s'est engagé à favoriser la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles dans la vie collective. Dans ce but, les programmes d'appui à l'emploi seront élargis afin d'inclure 680 autres personnes qui recevront toute l'aide utile afin d'atteindre une plus grande indépendance par leur intégration dans la population active.

Notre gouvernement prévoit aussi bonifier le programme de prêts aux étudiants. Par exemple, il entend hausser le plafond de revenus admissibles afin que les étudiants puissent avoir plus d'argent à leur disposition. D'autres changements tiendront compte du fait que le coût des études en médecine est plus élevé que celui des études dans les autres disciplines.

Durant l'année en cours, le gouvernement provincial ainsi que les sociétés d'État de la Saskatchewan accorderont des bourses d'études et de perfectionnement ainsi que des subventions à plus de 11 000 étudiants du niveau postsecondaire. En plus, 5500 autres étudiants auront droit à des allocations provinciales dans le cadre de programmes de formation professionnelle et d'apprentissage.

Par ailleurs, les programmes d'emploi d'étudiants soutiennent le développement des compétences chez nos jeunes. C'est ainsi qu'en 2002, dans plusieurs ministères provinciaux et dans nos sociétés d'État, plus de 2400 étudiants ont eu l'occasion d'acquérir une précieuse expérience de travail en plus de se faire un revenu.

Un enseignement de haut calibre dépend pour une bonne part de la recherche et du développement. C'est pourquoi, cette année, le gouvernement provincial injectera directement plus de 50 millions de dollars dans ce secteur, en plus du financement de base déjà versé aux universités de la province.

L'ouverture du « Centre canadien de rayonnement synchrotron » à Saskatoon, prévu pour le début de l'année prochaine, permettra de mener des recherches de pointe ici même en Saskatchewan.

En collaboration avec les institutions d'enseignement postsecondaires, le gouvernement lancera une nouvelle série de mesures en vue d'attirer et de retenir plus d'étudiants dans notre province. Cette campagne jettera par exemple un éclairage nouveau sur la grande variété de cours offerts ainsi que sur tous les services auxquels les étudiants ont accès; elle attirera aussi l'attention sur le fait que le coût de la vie est plutôt faible et que les possibilités d'emploi continuent d'augmenter en Saskatchewan.

Le plan adopté par notre gouvernement tient pour acquis que, dans le secteur de l'éducation, une approche globale servira à créer de nouvelles possibilités pour tous les jeunes citoyens et viendra soutenir la croissance économique de la province.

## **VERS UN AVENIR DURABLE: LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

La vision de notre gouvernement – celle d’une économie prospère, où chaque citoyen et citoyenne a la chance de s’épanouir en toute sécurité – repose tout entière sur un environnement sain.

Le rapport provincial biennal sur « l’état de l’environnement » sera déposé durant la présente session. Il mettra l’accent sur l’état de santé du milieu naturel et sur l’exploitation durable de nos ressources.

Le ministère de l’Environnement de la Saskatchewan travaille en étroite collaboration avec d’autres acteurs en vue de résoudre des problèmes écologiques. C’est ainsi que les sites de plus de 70 anciennes stations-service ont été assainis. Plus de 80 dépotoirs locaux ont été fermés, pour être remplacés par des installations régionales de gestion des déchets. De son côté, SaskPower a entrepris des travaux de l’ordre de 70 millions de dollars afin d’éliminer plus de 99 pour cent des émissions de cendres volantes à la centrale thermique de Boundary Dam.

La mise en application d’une stratégie provinciale à long terme sur la salubrité de l’eau potable comprend la gestion des bassins hydrographiques afin de protéger les sources d’approvisionnement, la vérification systématique des systèmes d’aqueduc ainsi que la mise en place de programmes de sensibilisation.

Cette année, notre gouvernement publiera un premier rapport annuel sur « la qualité de l’eau potable ». De plus, le grand public pourra bientôt consulter les rapports sur la qualité de l’eau dans les diverses municipalités à partir d’Internet.

La sécheresse qui a frappé notre province l’an dernier n’a pas seulement affecté le secteur agricole. En effet, notre province a connu l’une des pires saisons de feux de forêt jamais enregistrées; et si nous sommes finalement parvenus à vaincre ce fléau, c’est grâce au travail acharné des équipes de lutte contre les feux de forêt. Or, dans la moitié des cas, c’est l’activité humaine qui était à l’origine de ces feux de forêt.

Notre gouvernement se propose donc de lancer une campagne de sensibilisation et d’information sur la prévention des feux de forêt, afin de mieux protéger les ressources forestières de la province.

Nos forêts représentent une précieuse ressource commerciale. Elles contribuent aussi à la santé de notre environnement, au plaisir que procure la découverte de la nature et au charme de nos parcs urbains, régionaux et provinciaux. Pour l’année qui vient, le gouvernement entend mettre en marche des projets d’immobilisations dans nos parcs et dresser les plans de plusieurs nouveaux lotissements de chalets.

Le recyclage représente un élément important d’une saine gestion de notre environnement. C’est pourquoi l’action de SARCAN sera soutenue par une nouvelle injection de fonds.

Les changements climatiques menacent la santé de la planète tout entière.

De concert avec les autres provinces et territoires, la Saskatchewan a accepté les 12 principes d'action qui sous-tendent le plan national officiel sur le changement climatique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La Saskatchewan est prête à collaborer avec le gouvernement central afin d'entreprendre des recherches et de mettre en œuvre des mesures visant à réduire effectivement les gaz à effet de serre, tout en s'assurant que son économie ne se retrouve pas ainsi dans une position désavantageuse.

Notre province a déjà posé des gestes concrets en vue de s'attaquer au problème des changements climatiques:

- Elle soutient deux bancs d'essai d'éoliennes produisant déjà de l'énergie électrique dans la région de Gull Lake.
- Elle a apporté sa contribution à une étude de 5 millions de dollars, d'une durée de trois ans, explorant les technologies relatives au « charbon propre ».
- L'*International Test Centre for Carbon Dioxide Capture (Centre international d'essai pour la capture du dioxyde de carbone)*, installé à l'Université de Regina, ainsi que *Weyburn Carbon Dioxide Monitoring Project (Projet de surveillance du dioxyde de carbone de Weyburn)*, représentent deux exemples de coopération entre le gouvernement et l'industrie pétrolière et gazière en vue de réduire les émissions issues de l'utilisation des combustibles fossiles.
- SaskPower et le ministère de l'Environnement entendent créer une *Forest Carbon Reserve (Puits de carbone forestier)* en plantant cinq millions d'arbres. Il s'agit là du premier essai de piégeage du carbone par des puits forestiers qui a été officiellement certifié au Canada.

Je suis heureux d'annoncer à tous les députés et au grand public que notre gouvernement, par l'intermédiaire de SaskPower, s'apprête à mettre en œuvre un ensemble d'initiatives inédites sur le *Green Power (l'Électricité verte)*.

Des partenariats entre SaskPower et le secteur privé permettront de mettre en œuvre un programme d'expansion de la production d'électricité éolienne. Son but est de multiplier par neuf, d'ici trois ans, la quantité d'électricité éolienne produite en Saskatchewan.

SaskPower étudiera aussi des propositions de production d'énergie renouvelable à petite échelle dans le cadre d'un programme sur la production de l'*Environmentally Preferred Power (Électricité éco-préférable)*. Dès cette année, les parties intéressées seront invitées à soumettre des projets de mini-centrales raccordées au réseau provincial d'électricité. On s'attend à ce que la première de ces centrales soit opérationnelle dès 2005.

Une autre initiative lancée par SaskPower consiste à élargir le cadre du programme *Energy Solutions (Solutions énergétiques)* afin d'encourager l'amélioration éconergétique des installations appartenant aux municipalités, aux Premières nations ou aux institutions de soins de santé – les travaux étant financés à partir des économies d'énergie ainsi réalisées.

À partir de 2003, l'*Office of Energy Conservation (Bureau de l'économie énergétique)* aidera les municipalités à mettre au point des propositions et à formuler des demandes dans le but de tirer profit des programmes actuels de réduction de la consommation énergétique. Ce bureau sera aussi chargé de mieux sensibiliser le secteur du bâtiment aux nouvelles techniques de construction et d'amélioration éconergétiques.

Les agriculteurs de la Saskatchewan sont à l'avant-garde des nouvelles pratiques bénéfiques de labour du sol, qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada, créant ainsi des réserves de gaz carbonique dans le sol. Bon nombre d'agriculteurs ont aussi adhéré au *Conservation Cover Program (Programme de conservation de la couverture végétale)*, qui permet d'établir une couverture végétale permanente sur des terres agricoles marginales, contribuant ainsi au piégeage du carbone dans le sol.

Notre gouvernement est déçu du fait que le gouvernement du Canada a refusé d'accorder des crédits aux agriculteurs pour ces puits agricoles. Le gouvernement fédéral a apparemment pris la décision d'appliquer ces crédits aux objectifs nationaux plutôt que de les accorder aux agriculteurs et aux provinces où de tels puits ont ainsi été créés.

La Saskatchewan insistera pour que cette action unilatérale fasse bientôt l'objet de négociations avec les autorités fédérales.

Notre gouvernement s'occupe présentement de prendre des mesures afin qu'un certain nombre de mines d'uranium abandonnées dans le Nord de la Saskatchewan soient déclassées en conformité avec les dispositions prévues.

Durant les années 1950 et 1960, le gouvernement fédéral se chargeait du contrôle de toutes les mines d'uranium. Contrairement aux pratiques observées à l'heure actuelle, les autorités fédérales n'imposaient aucune disposition pour le déclassement des mines lorsque les compagnies cessaient leurs activités.

Les discussions ont repris avec Ottawa afin qu'il saisisse clairement l'importance d'une action rapide en vue de décontaminer ces sites. L'*Office of Northern Affairs (Bureau des affaires du Nord)* s'assurera que les collectivités locales soient tenues au courant des négociations et qu'elles deviennent des partenaires à part entière lors de la mise en œuvre des projets de déclassement.

Le plan tracé par notre gouvernement vise à faire en sorte que notre croissance économique soit durable et qu'elle aille de pair avec une saine gestion de l'environnement, de façon à protéger notre milieu naturel pour les générations à venir.

## **LE RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE: GARANTIR SON AVENIR**

Les Saskatchewanais et les Saskatchewanaises ont indiqué à notre gouvernement que l'avenir du régime d'assurance-maladie et qu'un accès plus facile et rapide aux services de soins de santé représentaient pour eux des priorités essentielles.

Le plan de notre gouvernement en vue de renforcer le système de soins de santé a été rendu public, il y a un peu plus d'un an, dans l'*Action Plan for Saskatchewan Health Care (Plan d'action pour les soins de santé en Saskatchewan)*. Les grandes lignes et les priorités précisées dans notre plan vont d'ailleurs dans le même sens que les conclusions du rapport final de la Commission sur l'avenir des soins de santé, présidée par M. Roy Romanow.

La mise en œuvre du Plan d'action continue de progresser:

- Les 12 *Regional Health Authorities (Régies régionales de la santé)* sont maintenant en place.
- Un registre informatisé des patients en attente de chirurgie est en voie de création dans le but de mieux gérer les listes d'attente à l'échelle provinciale.
- Un contrat a déjà été accordé afin d'établir une ligne téléphonique gratuite 24/7/365 pour offrir des renseignements et conseils médicaux.
- Des sommes supplémentaires ont été affectées aux activités de sensibilisation, de prévention et de soins au diabète.
- Une nouvelle stratégie sur les soins de santé dans le Nord de la province – la *Northern Health Strategy* – est en voie d'élaboration
- Dans les services ambulanciers, on a procédé à l'amélioration de la coordination de la répartition.
- La Saskatchewan s'oppose ouvertement aux grandes compagnies de tabac et mène plusieurs actions en vue de «dénormaiser» l'usage du tabac chez les jeunes.
- Le premier *Health Quality Council (Conseil sur la qualité des soins de santé)* de tout le Canada a déjà été créé.

Le mois passé, les premiers ministres canadiens se sont entendus sur un ensemble de priorités relatives au système de santé. Les dépenses prévues dans le présent budget prennent en compte ces priorités.

L'arrivée du virus du Nil occidental dans notre province l'an passé nous préoccupe tous. Dans les régions où l'on prévoit que le virus se répandra, les municipalités recevront une aide utile afin de réduire les populations de moustiques.

La province collabore activement avec les régies régionales, les établissements de formation et les organismes professionnels afin de faciliter la formation, le recrutement et la rétention des professionnels de la santé. C'est ainsi que le ministère de la Santé a attribué, l'an passé, plus de 400 bourses de formation aux professionnels de la santé.

Cette année, 3000 Saskatchewanais et Saskatchewanaises recevront une formation professionnelle en soins de santé. En outre, plus de 1700 autres personnes suivront des cours de formation en soins à domicile ou en soins spéciaux.

J'ai le très grand plaisir de signaler à l'Assemblée que les résidentes et résidents du Nord profitent pleinement de leur nouveau programme des sciences de la santé et de formation du personnel infirmier. Les responsables de ce programme, établi à Prince Albert, ont récemment annoncé que 40 places additionnelles sont maintenant prévues. En tout, la Saskatchewan compte aujourd'hui 300 places en première année dans les divers cours de formation des infirmières et infirmiers.

Durant la présente session, plusieurs mesures législatives seront prises afin de préserver les intérêts de divers groupes de professionnels de la santé. Ces projets toucheront le statut professionnel des podiatres, des ergothérapeutes, des pharmaciens et des infirmières et infirmiers agréés.

La Saskatchewan a été la première collectivité de l'Amérique du Nord à établir des régimes publics d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation. Le plan d'action de notre gouvernement vise à assurer l'accès universel à des soins de santé de qualité.

### **LES BASES DE NOTRE AVENIR: LA SÉCURITÉ DES FAMILLES ET LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Notre gouvernement a fait sienne la vision d'un avenir sans limites pour la Saskatchewan et il considère donc que la sécurité des familles et le dynamisme des collectivités locales sont essentiels au bien-être de la population et de la province tout entière.

Le soutien des familles et des collectivités locales fait partie intégrante du plan de notre gouvernement en vue de préserver et d'améliorer la qualité de la vie en Saskatchewan.

Grâce au programme *Building Independence (Un pas vers l'autonomie)*, le nombre de familles recevant l'aide sociale continue de régresser. Le *Saskatchewan Employment Supplement (Supplément à l'emploi de la Saskatchewan)*, le *Child Benefit (Prestations pour enfants)* et le *Family Health Benefit (Allocations familiales pour soins de santé)* ont conjugué leurs effets à la croissance des divers secteurs de notre économie pour permettre à des milliers d'autres personnes d'intégrer le marché du travail – et par le fait même, de renforcer leur dignité et d'accroître leur autonomie.

Plus de 6000 familles sont ainsi parvenues à quitter l'aide sociale depuis la mise en œuvre de ces programmes.

Toutes les familles de la Saskatchewan ont bénéficié de réductions du taux d'imposition du revenu et d'une augmentation des crédits d'impôt.

L'accès au logement abordable contribue à la sécurité des familles et au dynamisme des collectivités locales.

L'an passé, la province a lancé son *Centenary Affordable Housing Program (Programme de Logement abordable du Centenaire)* en construisant 124 unités à l'intention des personnes âgées et des familles du Nord de la province. Il est déjà prévu que près de 1400 autres unités seront construites durant les quatre prochaines années.

Les citoyens et citoyennes qui habitent un logement en copropriété ont attiré notre attention sur un grave problème relatif à la taxation foncière. L'Assemblée sera par conséquent saisie d'un projet de loi visant à établir les dispositions relatives à l'évaluation foncière de chaque unité de logement en copropriété.

La sécurité personnelle et collective de tous les citoyens et citoyennes nous importe.

Avec les extensions effectuées ce mois-ci, le service d'urgence 911 aura été étendu à 95 pour cent des lignes téléphoniques de la province. D'autres extensions sont prévues dans les régions du Nord et de Lloydminster plus tard en 2003.

À l'échelle internationale, les événements du 11 septembre 2001 ont soulevé de vives inquiétudes au sujet de la sécurité. C'est pourquoi, afin que les autorités provinciales puissent avoir les moyens de réagir promptement et effectivement à tout danger qui viendrait menacer la sécurité publique dans nos collectivités, un projet de loi à cet effet sera bientôt déposé devant l'Assemblée.

La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, votée par le Parlement canadien et qui doit entrer en vigueur en avril, vient remplacer l'ancienne *Loi sur les jeunes contrevenants*. De nouvelles mesures législatives s'imposent afin de faciliter l'administration des dispositions de cette loi.

Cette loi fédérale met davantage l'accent sur la réadaptation et sur la réinsertion des adolescents dans la société, mais elle prévoit aussi des conséquences sérieuses dans le cas des plus graves infractions.

Notre gouvernement, en coopération avec le service de police de la ville de Regina, a remporté d'importants succès dans le cadre de la stratégie de lutte contre les vols de voitures dans la capitale. Des stratégies bien ciblées pour la prévention du crime sont par ailleurs en voie d'élaboration à Saskatoon et à Prince Albert.

Ces initiatives, ainsi que les ressources supplémentaires accordées aux services policiers, vont servir à garantir la sécurité de nos familles et de nos collectivités locales.

Plusieurs études ont montré que les pompiers courent des risques professionnels sous la forme de taux plus élevés de certaines maladies. Or, le gouvernement partage l'avis de la *Saskatchewan Professional Fire Fighters Association (Association des pompiers professionnels de la*

*Saskatchewan*) selon lequel une modification au *Workers' Compensation Act (Loi sur les accidents du travail)* s'impose afin que les victimes de ces maladies soient dorénavant couvertes par les dispositions de cette loi.

Les risques professionnels constituent la principale raison pour laquelle la Saskatchewan et le Canada enregistrent toujours une incidence tout à fait inacceptable de blessures et de maladies en milieu de travail. Prenant acte de ce fait, le programme de sensibilisation et d'éducation en vue de prévenir les accidents de travail sera élargi en 2003.

Les inspecteurs de l'*Occupational Health and Safety Division (Division de la santé et de sécurité au travail)* mèneront des inspections minutieuses dans au moins 300 lieux de travail où les risques sont particulièrement élevés, en plus d'effectuer 3000 inspections sur le terrain, afin de s'assurer que les règlements sur la santé et la sécurité au travail sont compris et respectés.

Cette année, notre gouvernement publiera son *Action Plan for Saskatchewan Women (Plan d'action sur la condition féminine en Saskatchewan)*, qui servira de guide aux différents ministères provinciaux afin qu'ils prennent des mesures utiles pour l'amélioration du statut social, économique et culturel des femmes et de leurs familles.

Il importe que les gouvernements fassent preuve de sensibilité lorsqu'une intervention directe s'impose en vue de soutenir les enfants et les familles. Nous proposerons donc des modifications au *Child and Family Services Act (Loi sur les services aux enfants et aux familles)* afin de prendre en compte le fait que l'accueil devrait revenir en priorité à un membre de la famille élargie dans de tels cas.

Au cours des dernières années, la politique du système des services sociaux a évolué: alors qu'il dispensait à l'origine des services traditionnels d'aide sociale, son rôle est maintenant de favoriser l'autonomie grâce à un faisceau d'aides aux familles et aux personnes. Afin de marquer cette évolution, le ministère des Services sociaux portera dorénavant l'appellation *Department of Community Resources and Employment (Ministère des Ressources communautaires et de l'Emploi)*.

Les députés auront à examiner des révisions additionnelles à la législation sur les municipalités. Ces modifications serviront à renforcer l'autorité des municipalités dans des domaines qui sont de leur ressort, en plus de satisfaire plusieurs exigences administratives immédiates.

L'Assemblée sera aussi saisie de mesures visant à prolonger diverses initiatives conçues afin de fournir un appui aux municipalités:

- Des subventions de partage des revenus, permettant d'éliminer ou de réduire les augmentations de la taxe foncière.
- Des subventions versées en remplacement de taxes pour les biens-fonds de la province dans les municipalités concernées.
- Des programmes à frais partagés pour répondre aux besoins en infrastructures.
- Des subventions d'immobilisations pour le transport des personnes handicapées.

- Des subventions et des contrats permettant aux organismes communautaires d'offrir des programmes de première ligne – centres d'hébergement pour femmes, associations de prêts aux petites entreprises, services de garderie, groupes de soutien pour la santé mentale.

Par ailleurs, le début du prochain exercice financier marquera la clôture du programme du *Centenary Fund program (Fonds provincial du Centenaire)*. Au cours des quatre dernières années, ce fonds aura versé plus de 100 millions de dollars pour la construction de nouvelles écoles et de nouveaux édifices universitaires, pour divers chantiers routiers, pour des améliorations et des rénovations à nos parcs et à notre patrimoine bâti, pour des travaux municipaux d'infrastructure, pour le logement social et pour la dépollution de plusieurs sites.

L'appui aux familles et aux collectivités locales est aussi le but du *Saskatchewan Lotteries Agreement (Entente sur les loteries de la Saskatchewan)*, qui régit la distribution des profits des loteries à plus de 12 000 organismes culturels, communautaires et de loisirs de toutes les régions de la province.

Le *Community Initiatives Fund (Fonds des initiatives communautaires)* distribue une partie des profits des casinos à des groupes offrant divers services aux familles et aux enfants. Notre gouvernement augmentera de façon significative les crédits alloués à ce Fonds, afin d'accorder un appui sensible aux collectivités locales qui se préparent à célébrer le centenaire de la province en 2005.

Ce Fonds soutiendra des initiatives et des événements de nature communautaire dont l'objet sera:

- de célébrer le centenaire de notre province;
- d'améliorer les installations culturelles ou de loisirs dans une collectivité locale;
- d'encourager l'activité physique qui contribue à la promotion de la santé;
- de faciliter l'accessibilité, par les jeunes et les familles appartenant aux groupes métis et aux Premières nations, à des activités culturelles, sportives et de loisirs partout dans la province.

Tous les détails à propos de ces nouveaux programmes de subventions et de la planification des célébrations de notre centenaire seront prochainement rendus publics.

Le gouvernement reconnaît que le bénévolat est un élément clé pour préserver la qualité de la vie dans les collectivités locales, grandes et moins grandes. Et c'est toujours ici, en Saskatchewan, que le taux de bénévolat est le plus élevé au Canada!

L'an dernier, la *Premier's Voluntary Sector Initiative (Initiative du premier ministre sur le bénévolat)* a servi à définir un cadre de partenariat entre le gouvernement de la Saskatchewan et les organismes bénévoles.

Durant la présente session, le gouvernement entend donner suite aux recommandations élaborées dans ce cadre, y compris la présentation d'un projet de loi permettant de résoudre les questions liées à la responsabilité des membres de conseils de direction et de comités bénévoles.

La sécurité des familles et le dynamisme des collectivités locales ... voilà l'essence même de la grande qualité de vie des citoyens et des citoyennes de la Saskatchewan!

Les événements internationaux actuels nous rappellent à quel point la paix et la sécurité dont nous bénéficions en Saskatchewan et au Canada sont précieuses. Aujourd'hui, nos pensées vont vers tous nos concitoyens et toutes nos concitoyennes appelés à servir dans les forces armées canadiennes. Aujourd'hui, dans un élan d'espoir fraternel, nous joignons nos prières à celles des femmes et des hommes qui cherchent la paix, la justice et la sécurité pour toutes les nations et tous les peuples du monde.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
CITOYENS ET CITOYENNES:**

Notre gouvernement s'est donné une vision et il a conçu un plan d'action qui répond à nos aspirations collectives. Ce plan d'action est équilibré. Il est aussi réaliste et applicable – il apportera des résultats pour notre économie, il servira à améliorer l'éducation et la formation, il assurera la protection de notre environnement, il contribuera à renforcer notre système de soins de santé et il soutiendra effectivement nos familles et nos collectivités locales.

Notre gouvernement entend mettre ce plan d'action en œuvre, en collaborant activement avec toute la population de la Saskatchewan - le secteur de l'industrie et le milieu des affaires, les associations professionnelles et les mouvements syndicaux, les municipalités, les Premières nations, les communautés métisses et du Nord ainsi que les organismes bénévoles – et en prêtant une oreille attentive à chacun.

Il s'agit là d'une vision et d'un plan d'action qui offrent de grandes possibilités – et qui nous ouvrent un avenir sans limites.

Je désire remercier tous les invités qui se sont joints à nous aujourd'hui pour l'inauguration de cette session.

J'adresse aussi mes remerciements au Président ainsi qu'aux députés de l'Assemblée d'avoir accepté d'assumer leurs devoirs et responsabilités au nom de tous les citoyens et citoyennes de la Saskatchewan. Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations et vos décisions, afin que celles-ci soient dans l'intérêt de tous les citoyens et citoyennes de notre province.

Que Dieu bénisse la Saskatchewan. Que Dieu bénisse le Canada. Dieu sauve la Reine.